

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 JANVIER 2009

Membres en exercice : 19
 Membres présents : 15
 Suffrages exprimés : 16

L'an deux mille neuf, le vingt janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Portets, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme THERON, Maire.

Date de la convocation : **14 janvier 2009.**

Présents : THERON Marie-France, PEREZ Jean-Claude, BLANCHARD Corine, ENGEL Stéphane, MARQUETON Claudie, COURTIN Noël, Adjoints, VILLECHANOUX Georges, COUSSEAU Michel, RENAUD Thierry, GIFFARD Ghislaine, MORTIER Pascal, ROUZEROL Valérie, BAYLE Stéphanie, JACQUE Fanny, CAZIMAJOU Christiane, Conseillers Municipaux.

Absents avec délégation : VACHER Jean-Claude (pouvoir à COURTIN Noël).

Absent excusé : Néant.

Absents : HAVERLAN Dominique, CAZIMAJOU Didier, DESVAUX Patrick.

Secrétaire de séance : GIFFARD Ghislaine.

DELIBERATIONS

ETAT DES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2008 A REPORTER SUR LE BUDGET PRIMITIF 2009

A l'unanimité, le Conseil municipal, décide le report des crédits 2008 suivants, non consommés en section d'investissement, sur le budget primitif 2009 :

Budget principal :

Dépenses				
Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
190	Eglise (n°24)	2315	Brûleur chaudière	1.900,00 €
192	La Poste (n°33)	2315	Chaudière logement	1.029,00 €
229	Voirie non déléguée (n°41)	2315	Poteaux incendie	1.830,00 €
249	Eclairage public (n°44)	2315	E.P. Guedon, Lagacey e, Mirail	9.122,00 €
OFI	Opérations financières	165	Dépôts et cautionnements reçus	1.471,00 €
TOTAL				15.352,00 €

Recettes				
Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
191	Salle polyvalente (n°21)	1341	D.G.E.	2.720,00 €
215	Groupe scolaire (n°20)	1341	D.G.E.	1.877,00 €
TOTAL				4.597,00 €

Budget La Forge :

Dépenses				
Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
10001	Espace Culturel « La Forge » (n°1)	2315	Solde frais architecte + ENELAT	2.168,00 €
TOTAL				2.168,00 €

Recettes				
Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
	NEANT			NEANT
TOTAL				0,00 €

ACHAT DE VEHICULES AUTOMOBILES

Suite aux informations apportées par Madame le Maire sur l'état actuel du parc automobile de la commune et l'intérêt à s'engager en matière d'économies d'énergie et de protection de l'environnement en s'équipant de véhicules à énergie propre comme l'électricité avec l'aide financière de l'ADEME, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition d'un véhicule électrique neuf de marque MATRA, modèle eLXD Benne, au prix de 14.050 € HT et d'un véhicule électrique d'occasion de marque PEUGEOT, modèle PARTNER, au prix de 5.016,72 € HT.

AUTORISATION D'EFFECTUER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

En application des dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement des opérations suivantes, avant le vote du budget primitif 2009, à signer toutes les pièces nécessaires, à procéder, par certificat administratif, aux virements nécessaires par débit de l'article 020 au crédit des articles de dépenses des opérations à réaliser :

Budget principal :

(Par application de l'article L.1612-1 du C.G.C.T., le quart correspond à la somme de (880.730,11 € - 136.000,00 €) : 4 = 186.182,53 € arrondi à 186.1800 €)

Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
170	Matériel et mobilier divers	2182 2188	Véhicules Congélateur, équipement	20.000,00 € 10.000,00 €
190	Eglise (n°24)	2315	Brûleur chaufferie	2.000,00 €
192	La Poste (n°33)	2315	Chaudière logement	1.200,00 €
229	Voirie non déléguée (n°41)	2315	Poteaux incendie	3.000,00 €
249	Extension éclairage public (n°44)	2315	Eclairage public (Gueydon, Lagaceyre, Mirail)	10.000,00 €
OFI	Opérations financières	165 020	Cautions des logements Dépenses imprévues	1.500,00 € 50.000,00 €
TOTAL				97.700,00 €

Budget La Forge :

(Par application de l'article L.1612-1 du C.G.C.T., le quart correspond à la somme de (434.806,30 € - 27.200,00 €) : 4 = 101.901,58 € arrondi à 101.901,0 €)

Programmes		Article		Montant
N°	Libellé	N°	Libellé	
10001	La Forge	2188	Matériel divers	10.000,00 €
		2313	Construction (solde architecte, ENELAT, divers)	10.000,00 €
OFI	Opérations financières	020	Dépenses imprévues	20.000,00 €
TOTAL				40.000,00 €

LA FORGE : CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la Société AMT pour l'entretien de la chaudière de l'Espace Culturel La Forge pour un montant annuel H.T. de 266,98 € et autorise le Maire à signer ledit contrat avec la Société AMT pour la période du 1^{er} février 2009 au 31 janvier 2010.

MODIFICATION DU MONTANT DES VACATIONS FUNERAIRES

En application de la circulaire préfectoral n°1/2009/drct du 08 janvier 2009 relative à la réforme des vacations funéraires, précisant notamment que le montant des vacations devait se situer entre 20 et 25 euros, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 20,00 € le montant des vacations funéraires à compter du 26 janvier 2009.

MODIFICATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE PODENSAC

NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

Madame le Maire ayant informé le Conseil municipal que Monsieur Thierry RENAUD, délégué titulaire, a demandé, pour des raisons professionnelles, à être déchargé de son mandat de délégué titulaire à la Communauté de Communes du Canton de Podensac (CDC), il est procédé, conformément à l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, par vote à bulletin secret, à l'élection d'un délégué titulaire.

Votants = 16 ; exprimés = 12 ; Bulletins nuls = 4 ; Mme Corine BLANCHARD = 12 voix

A été élue : Madame Corine BLANCHARD

Madame Corine BLANCHARD étant précédemment déléguée suppléante, il a été procédé par un nouveau vote à bulletin secret, à l'élection d'un délégué suppléant.

Votants = 16 ; exprimés = 16 ; Mme Valérie ROUZEROL = 12 voix,

Mme Stéphanie BAYLE = 3 voix ; M. Georges VILLECHANOUX = 1 voix.

A été élue : Madame Valérie ROUZEROL

Il a été ensuite dressé procès-verbal de ces élections dont un exemplaire sera annexé à la délibération.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire fait part au Conseil municipal du courrier de l'INSEE, en date du 08 décembre 2008, indiquant que la population légale de la commune s'établit à 2146 habitants.
- Madame THERON donne lecture d'un article paru dans la page « sports » du journal Sud Ouest du 20 décembre 2008 indiquant que l'équipe nationale 4 de boules lyonnaises de Portets a battu Limoges dans le cadre du championnat de France.
- Madame THERON donne la composition du Club Omnisports de Portets suite à l'assemblée générale du 26 novembre 2008 :

Présidente : Mme Françoise GONTIER

Vice présidente : Mme Christiane CAZIMAJOU

Trésorière : Mme Anne-Marie APERT – Trésorière adjointe : Mme Marie-France DUBERT

Secrétaire : M. Didier MOLE

Section gymnastique volontaire : Mme Virginie BERTOT-FLETCHER, Présidente – Mme Danielle HERVE, Trésorière

Section Athlétisme : M. Gilles DUBERNET, Président:

Section Boules lyonnaises : M. Jean SOURBES, Président

Section Judo : M. Philippe BERNADET, Président

Section Vélo « Le Guidon Portésien » : M. J-P. PERROT, Président – Mme Maryline RIDEAU, Trésorière

Section Tennis : Mme Hélène HAVERLAN, Présidente – Mme M-C. PASCUAL, Trésorière

Section Foot : Mme Céline GOUAULT, Présidente – M. Cyril DANNEY, Trésorier

● Madame le Maire fait part des remerciements de la famille de Madame Henriette LAGOUEYTE, pour les marques de sympathie suite au décès de cette dernière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H10.